

Ne serait-il pas désirable qu'ils pussent apprendre comment on tient une assemblée quelconque, de marguilliers, de commissaires d'écoles, de conseillers municipaux ; quels sont les attributions et les devoirs de ces divers fonctionnaires, et vingt ou cent choses semblables qui donnent à qui les connaît une supériorité fort appréciable chez un homme de bien ?

Au moins, ne prétextons pas, pour exclure l'A. C. J. C. de la liste des œuvres que nous voulons fonder dans nos paroisses, que l'organisation d'un cercle est compliquée et que son fonctionnement demande des soins tout particuliers.

C'est le contraire qui est vrai.

D'ailleurs, la mise en train d'un cercle se fait toujours par l'Union Régionale et elle ne s'en fatigue pas trop.

Vous en voulez un tout de suite ? adressez-vous à M. le notaire Oscar Hamel, 209 rue Saint-Jean, Québec. Il vous enverra, ces jours-ci, tous les renseignements nécessaires et si vous l'invitez à « venir voir » il ira voir par lui-même ou par d'autres.

Vous constaterez, alors, que rien n'est difficile, en tout cela, si ce n'est... se donner un peu de peine.

AUBERT DU LAC.

LA PROHIBITION AUX ÉTATS-UNIS

Depuis le premier janvier, les lois de prohibition sont entrées en vigueur dans sept États de l'Ouest américain fermant leurs portes à plus de 3,000 buvettes, hôtels, distilleries et maisons de gros. Ce sont les États de Iowa, Colorado, Oregon, Washington, Idaho, Arkansas, Caroline du Sud, ce qui porte à 19 le nombre des États prohibitionnistes.

Au Colorado, durant la dernière semaine de décembre, avant la fermeture des buvettes, il s'est dépensé près de \$3,000,000 en liqueurs ; tandis que des ventes spéciales ont été établies dans les 502 buvettes de l'État d'Iowa. Les partisans de la prohibition s'attendent à des changements bienfaisants dans ces deux États avec la nouvelle législation.

Dans l'Oregon, la loi défend la vente de liqueurs, même dans les pharmacies. On ne peut s'y procurer des boissons, sous aucun prétexte, en dépit même des prescriptions du médecin. Cependant, chaque famille peut importer une certaine quantité de liqueurs, tout comme dans l'État de Washington.

Les mesures les plus sévères affectent l'État d'Idaho, où non seulement la vente et la fabrication, mais même la possession des liqueurs sont considérées comme un délit criminel. Il faut une permission spéciale de la cour, pour se procurer des liqueurs pour des fins sacramentelles et scientifiques.